



RENOUVELLEMENT 2020

CERTIFICAT ET ATTESTATION DE CONFORMITÉ BIOLOGIQUE*

Nom de l'entreprise :

*Selon CAN/CGSB 32.310

Dossier :

Responsable :

Détenez-vous une certification biologique d'un autre OC ?

non

oui, nom de l'organisme :

Référentiels demandés :

Québec (CARTV) (1)

CARTV et privé – Intrants agricoles / Nettoyants

Canada (NBC*) (2)

CARTV et privé – Service

Entente Canada – États-Unis

CARTV, NBC et privé – Service

Entente Canada – Union européenne

CARTV, NBC et privé - Distribution

Entente Canada – Japon

Privé - Cahier des charges cosmétiques – Québec Vrai

Entente Canada – Suisse

Privé – Textile - Cahier des charges privé de Québec Vrai

Entente Canada – Costa Rica

(1) Ventes au Québec seulement. Logo Biologique Canada non permis.

*Conforme Règlement salubrité aliments Canada

(2) Ventes au Québec et dans les autres provinces. Utilisation du logo Biologique Canada permise. Ententes d'équivalence possibles.

Cotisation annuelle

Indiquez votre préférence pour la **réception de la FACTURE** ?

Courriel

Télécopieur

Poste (2,00\$)

Indiquez votre préférence pour la **réception des RAPPORTS** ?

Courriel

Télécopieur

Poste (5,00\$)

Indiquez votre préférence pour la **réception du CERTIFICAT** ?

Courriel

Télécopieur

Poste

Si vous désirez-vous la **version anglaise** de vos certificats et annexes il faut en faire la demande par courriel, des frais supplémentaires s'appliqueront.

Service d'analyse d'eau – nombre d'échantillons à 45\$ chacun : (coliformes totaux, colonies atypiques, E. coli et entérocoques).

~ Optionnel pour les productions végétales et préparation.

~ **Obligatoire** annuellement pour les productions animales (eau d'abreuvement des animaux), aux 3 ans pour les productions acéricoles (si l'eau est utilisée pour le nettoyage des équipements), ainsi qu'**aux 6 mois pour les productions de germinations**.

- Producteur acéricole : Indiquez-nous le nombre total d'entailles * :

- Autres types de producteurs : Indiquez le total des ventes de tous les produits inscrits au certificat * :

* Le total des ventes des produits certifiés n'est pas requis pour le reconditionnement au détail.

Toutefois, si le reconditionnement au détail s'accompagne d'activités de préparation, le montant des ventes de produits préparés est requis.

*** En l'absence de cette donnée, nous utiliserons les montants déclarés en 2019. Vos revenus de ventes biologiques seront vérifiés lors de l'inspection. Québec Vrai révisera le montant de la cotisation si une différence est constatée avec le total déclaré ci-dessus.**

Je confirme que les informations transmises sur ce formulaire, dans les plans et dans les annexes sont complètes et véridiques.

Signature : _____

Date : _____

Veillez vous assurer de joindre une copie à jour de votre plan de production / préparation (PPV, PPA, PP, etc.).

Note : un retour de ce formulaire par courriel à partir de votre adresse à nos dossiers est réputé signé.